

COMMISSION MÉDICALE

Rapport d'activité 2015

A - 2015 : Une commission Médicale FFVL (COMED) qui poursuit sa mission dans la continuité

Rappelons comme chaque année, que la COMED, dont j'ai l'honneur d'être le président (**médecin fédéral national**), est divisée en deux entités principales, bien identifiées et adaptées à la taille de notre fédération. Nous avons encore simplifié et optimisé notre organisation durant l'année 2015 pour aboutir à une version proche de ce qui nous ira au mieux pour faire face aux défis qui nous sont posés, la sécurité médicale pour tous, licenciés et Sportifs de Haut Niveau (SHN) et le sport santé :

- **La COMED nationale composée :**
 - **des médecins chefs des équipes de France pour chacune des disciplines volantes :**
 - D^r Christophe Pianfetti pour le parapente et le speed-riding ;
 - D^r Jean-François Clapé pour le delta ;
 - D^r Jonathan Treille pour les glisses aéro-tractées.
 - **du médecin chargé du suivi médical règlementaire SMR** (D^r Christophe Pianfetti qui devrait être remplacé dès 2015 dans cette fonction).

Cette entité s'occupe de tout ce qui concerne le haut niveau et apparenté. Elle s'occupe également de l'élaboration des règlements et de la gestion des non contre indications à la licence.

- **La COMED régionale composée du pool des médecins de ligue (médecins fédéraux régionaux)**, qui ont en charge la gestion locale, régionale ou interrégionale des différents problèmes posés sur le terrain. Certaines ligues n'ayant pas de médecin identifié, nous avons réuni l'ensemble des collègues exerçant dans les ligues au sein d'un pool qui permet de fonctionner.

Il faut y ajouter une entité ponctuelle, les praticiens engagés temporairement pour accompagner nos équipes de haut niveau lors des compétitions, notamment à l'étranger ainsi que ceux qui surveillent des épreuves sur notre territoire, notamment nos différents championnats de France et les épreuves internationales qui se déroulent en France.

Comme les années précédentes depuis 2010 nous avons sélectionné les compétitions à « surveiller » à l'international en fonction du risque sanitaire local en cas d'accident ou de maladie. De fait, depuis cinq ans maintenant, les kinésithérapeutes ayant l'autorisation pour pratiquer des gestes et prescrire en cas d'urgence, nous missionnons assez volontiers des kinésithérapeutes pour participer à l'effort budgétaire général et profiter de leurs compétences sur place, les pilotes et entraîneurs ayant plébiscité la fonction du kinésithérapeute sur les sites de compétition, notamment dans les disciplines tractées. Depuis deux ans nous étudions des possibilités de coopération avec des ostéopathes, mais uniquement pour des championnats locaux, la réglementation ne permettant pas de

n'envoyer sur un accompagnement international qu'un ostéopathe non titulaire d'un diplôme d'état de kinésithérapie. Le ministère a rappelé cette année très justement que les ostéopathes non kinésithérapeutes n'avaient pas la capacité administrative à pratiquer des actes médicaux et paramédicaux et qu'à ce titre ils participaient à des soins de confort. Cette clarification étant faite, ils peuvent proposer leurs soins directement aux sportifs dans ce cadre exclusivement ; la COMED et la fédération n'ont pas de lien avec eux. Pour autant ils doivent exposer clairement leur situation et obtenir l'accord du sportif pour proposer des soins dits de confort.

Comme les années précédentes, cette dernière année d'olympiade va voir se poursuivre la structuration du Haut Niveau. En particulier on citera l'informatisation des données médicales du suivi des Sportifs de Haut Niveau et des Espoirs dont le nombre a été multiplié grâce à la réouverture de postes pour le delta et l'ouverture poursuivie de postes en kite.

Il nous reste toujours à poursuivre la définition des fiches de postes, l'amélioration des contrats entre la fédération et les différents personnels médicaux et paramédicaux dans le respect de la législation et une formation de nos personnels médicaux, en particulier des ligues, afin de faire face à l'accroissement constant du nombre et de la complexité des dérogations qui nous sont demandées. Cette action pourtant fondamentale pour pérenniser l'activité de nos plus « anciens » n'a pas pu avoir lieu à cause d'un manque budgétaire et de la nécessité de faire valider notre projet au titre de la formation médicale continue... Nous y croyons toujours mais rien n'est simple... Nous espérons, comme en 2013 et 2014, que ce travail permettra d'apporter chaque année avec plus de précisions une information pour toutes nos disciplines et tous nos licenciés et une aide à la gestion quotidienne des risques liés à nos activités. On notera que le paysage du Haut Niveau va notablement changer avec l'entrée en vigueur de la réforme du Code du Sport dans les deux ans à venir. De plus, à cause du kitesurf, nous risquons de devenir une fédération olympique, ce qui sera un vrai challenge.

Une fois de plus nous atteignons malheureusement un budget critique sur certains postes (déplacement et accompagnement des équipes) en-dessous duquel nous passerons nécessairement par une réduction de notre champ d'activités. Nous avons été contraints pour l'élaboration du budget 2015 d'arbitrer nos accompagnements sur les sites à risques de compétition, notamment en parapente, pour lesquels nous avons prévenu à nouveau le Comité directeur de notre absence sur certains sites étrangers risqués. Pour le budget 2016, la même question se pose...

B - 2015 a vu se poursuivre l'accessibilité à nos disciplines

Notre **système dérogatoire - qui a sept ans de recul à présent** - nous apporte, à tous, une pleine satisfaction, mais comme l'année dernière encore et toujours plus de travail...

Pour cette catégorie de licenciés, tous nos pilotes et riders que la vie et/ou nos activités n'ont pas épargnés, rappelons qu'il s'agissait initialement de pratiquer les disciplines volantes et tractées avec tous les autres pratiquants, en bénéficiant de l'élan solidaire de tous, professionnels et amateurs associatifs. À notre niveau, le but recherché était de simplifier et d'accélérer les démarches administratives pour des demandes de dérogation à la pratique du vol libre.

Le système permet actuellement de personnaliser chaque dérogation avec des adaptations, ce qui permet à (presque) tous de pratiquer et d'être assurés dans les mêmes conditions, tout en étant le plus complètement informés des risques supplémentaires et des limitations éventuelles.

Ce système, comme les années précédentes, poursuit son extension au-delà de nos objectifs, c'est-à-dire profite à tous nos licenciés atteints d'un handicap temporaire ou lié à une maladie acquise (prothèses de hanche, cataracte, arythmie cardiaque, phlébite pour ne citer que ces quelques pathologies).

Nous intervenons toujours plus pour apporter un maximum de « liberté » contrôlée à ces licenciés souvent passionnés au travers de cette procédure qui les informe le plus complètement possible et les protège au mieux... La vraie contrainte est administrative car elle nous occupe régulièrement et que nous avons à cœur d'aider ceux qui le demandent, cette activité étant très chronophage.

En 2015, si le nombre de dossiers a été stable, la complexité des dossiers s'est accrue et nous a demandé plus de temps de travail. Grâce à l'organisation de notre système nous avons pu y faire face. De plus, une fois un dossier instruit une fois, son renouvellement est grandement simplifié... Et nous avons à présent un plus grand nombre de pilotes et riders en dérogation « chronique ». Le nombre de refus n'a pas augmenté mais nous voyons bien que les dossiers soumis sont de plus en plus complexes et commencent à toucher les limites de ce que nous pourrions admettre sans exposer inutilement la fédération au travers de son devoir d'assurance.

Le gros travail en cours, entamé depuis 2010, pour mieux appréhender les risques réels de nos disciplines et apporter une assise plus « scientifique » à nos prises de décisions, se perfectionne et nous donne une expertise de plus en plus grande. Là encore nous nous heurtons au manque de temps et de budget.

Nous avons par ailleurs présenté des travaux, notamment au congrès national médical interfédéral où nous avons présenté un travail sur le dossier médical du sportif et son informatisation.

C - La sécurité en 2015

Rappelons que 2011 avait vu la réalisation du 1^{er} référentiel mondial concernant tous les aspects de la sécurité, de la traumatologie et des premiers soins en kitesurf (glisse aérotractée sur l'eau). Ce document auquel nous avons participé au travers de la commission sécurité kite est disponible en téléchargement et reste enrichi chaque année. Plusieurs accords, notamment avec la SNSM, sont en cours d'élaboration.

2015 a eu son lot d'accidents, essentiellement dans les disciplines volantes, mais il est un fait, c'est que nous ne sommes toujours pas capables à ce jour de rapporter notre accidentologie à la quantité de pratique cumulée.

Il est toujours aussi vrai que de nombreux facteurs interviennent dans un accident et sa sévérité : l'état physique, mais également psychologique, la préparation physique ou nutritionnelle et l'échauffement éventuel, la protection directe et surtout le degré de formation incluant la formation continue.

D - Le dopage en 2015

Comme les années précédentes, nous avons poursuivi notre politique de prévention des conduites dopantes au sein de nos populations de compétiteurs au travers de nos actions phares : information et contrôle par bandelette urinaire anonyme qui sensibilise à titre individuel, mais également collectif, grâce à une mise en scène très réaliste et une annonce des sanctions individuelles et collectives éventuelles ainsi que des moyens de sevrage et d'aides.

Cette politique sera poursuivie durant la fin de l'olympiade, mais uniquement et toujours à titre informatif, les actions de prévention par bandelettes n'étant plus budgétées.

Cette année a été une nouvelle parenthèse puisqu'aucun contrôle officiel n'a eu lieu. La difficulté en ce domaine reste toujours liée au manque de travail collectif avec les commissions antidopage de 1^{re} instance et d'appel, ainsi que la commission compétition... Nous souhaitons toujours obtenir l'affichage systématique du règlement antidopage sur toutes les compétitions et aux inscriptions à celles-ci.

E - Le haut niveau en 2015

Le haut niveau avait changé de physionomie en 2014 puisque trois disciplines phares y sont représentées, le parapente, le delta et le kite dont la structuration a permis d'obtenir la labellisation des Pôles d'excellence sportive (PES), ce qui nous a apporté un peu plus de travail mais les pôles se sont parfaitement organisés en autonomie, la COMED nationale restant en second niveau.

Pour y faire face dès la fin 2014, après une étude de marché et un choix essentiellement pratique, nous avons opté pour un logiciel de suivi règlementaire Askamon qui semble prometteur. Les 1^{ers} résultats des études devraient sortir prochainement.

Concernant les accompagnements, nous avons une vision assez claire des besoins de nos équipes. Seules les compétitions dans des sites non médicalisables seront accompagnées par un médecin expérimenté en médecine d'urgence de terrain et équipé.

Pour tous les autres déplacements de nos équipes, ce sera un kinésithérapeute qui pratiquera l'accompagnement.

Concernant le suivi règlementaire proprement dit, 2015 n'a pas posé de problème fondamental, mais le besoin d'un médecin dédié au SMR reste entier et il faut réorganiser la surveillance médicale règlementaire pour mieux responsabiliser les sportifs car le suivi médical a été très disparate. Heureusement, grâce au secrétariat fédéral que nous remercions, un suivi régulier administratif a été réalisé.

Le taux de suivi du bilan règlementaire se maintient autour de 60 % à 70 %. Nous pensons que la simplification que nous espérons toujours, une plus grande autonomie pour notre COMED et un médecin SMR dédié, ainsi qu'une automatisation des relances va permettre une majoration du taux de suivi d'autant que nous proposons toujours de l'assortir aux versements des aides... et que les examens et la surveillance demandée devraient être plus pertinents. La réforme du Code du sport va certainement réduire nos sportifs de Haut Niveau puisque la charge financière va être encore plus transférée sur la fédération d'une part et nous devons collectivement gérer nos SHN blessés à l'image d'un accident de travail. Un gros travail préparatoire avec des chantiers importants, mais certainement une avancée pour nos athlètes et beaucoup de perspectives intéressantes. Par contre une grosse charge financière en prévision pour la fédération, ce qui va nécessiter certainement une réduction des effectifs pour arriver à en assumer le risque financier.

Comme chaque année, ce rapport d'activité ne peut se terminer sans remercier ceux qui travaillent dans cette commission, en particulier nos secrétaires médicales Claude et Laure sans qui nous ne serions pas du tout performants... et tous les praticiens, médecins ou kinésithérapeutes, qui nous assistent tout au long de l'année.

Une dédicace spéciale à Christophe, Jean-François, Yves et « sa brigade », aux entraîneurs dont les résultats sont toujours aussi exceptionnels et un grand merci à l'ensemble des licenciés qui nous font confiance.

François Duchesne de Lamotte
Président de la commission
Médecin fédéral national